

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Crème à récurer

Réf : 6230

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: Crème à récurer

N° de produit: 6230

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées: Pour nettoyer les surfaces dures avec une légère action abrasive

Usages déconseillés: Aucun connu.

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Raison Sociale : ERDTA entreprise adaptée

Adresse : 1306 chemin des Molières - 69210 LENTILLY

Téléphone : 04.72.89.30.20

Mail : contact@ea-erdt.com

Site Web : www.erdt.com

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence: B : 070 245 245 (24h/24h)

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Le produit a été classé selon la législation en vigueur.

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 et ses amendements.

#### Dangers pour L'environnement

Risques chroniques pour  
l'environnement aquatique

Catégorie 3

H412: Nocif pour les organismes aquatiques,  
entraîne des effets néfastes à long terme.

### 2.2 Éléments d'Étiquetage

#### Déclaration(s) de risque:

H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets  
néfastes à long terme.

#### Conseils de Prudence Conseils généraux:

P101: En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le  
récipient ou l'étiquette.  
P102: Tenir hors de portée des enfants.  
P103: Lire l'étiquette avant utilisation.

#### Prévention:

P273: Éviter le rejet dans l'environnement.

#### Evacuation:

P501: Éliminer le contenu/récipient conformément aux prescriptions  
locales pour l'élimination des déchets ménagers.

### 2.3 Autres dangers

Aucune information disponible.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2 Mélanges

Informations générales: Aucune information disponible.

Désignation chimique	Concentration	N° CAS	N°CE	N° d'enregistrement REACH	facteurs M:	Notes
SODIUM C14-17 ALKYL SEC SULFONATE	1 - <3%	97489-15-1	307-055-2	01-2119489924-20	1	
C10 PARETH-3	1 - <5%	160875-66-1	605-233-7	Aucune information disponible.	1	
PYRIDINE-2-THIOL 1-OXIDE, SODIUM SALT	0,01 - <0,25%	3811-73-2		01-2119493385-28	100	

\* Toutes les concentrations sont exprimées en pourcentage pondéral sauf si le composant est un gaz. Les concentrations de gaz sont exprimées en pourcentage volumique.

# Cette substance est soumise des limites d'exposition sur le lieu de travail.

### Classification

Désignation chimique	Classification	Notes
SODIUM C14-17 ALKYL SEC SULFONATE	Acute Tox.: 4: H302 Skin Irrit.: 2: H315 Eye Dam.: 1: H318 Aquatic Chronic: 3: H412	
C10 PARETH-3	Eye Dam.: 2: H319	
PYRIDINE-2-THIOL 1-OXIDE, SODIUM SALT	Acute Tox.: 4: H302 Acute Tox.: 4: H332 Acute Tox.: 3: H311 Skin Irrit.: 2: H315 Eye Irrit.: 2: H319 Aquatic Acute: 1: H400 Aquatic Chronic: 1: H410	

Le texte intégral de toutes les phrases H est présenté dans la rubrique 16.

CLP: Règlement n° 1272/2008

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1 Description des premiers secours

<b>Inhalation:</b>	Transporter à l'air frais.
<b>Contact avec la Peau:</b>	Bien laver la peau avec de l'eau.
<b>Contact oculaire:</b>	Irriguer immédiatement à l'eau en abondance pendant 15 min. au maximum. Enlever les lentilles de contact éventuelles et bien écarquiller l'oeil. Consulter un médecin si l'irritation persiste après le lavage.
<b>Ingestion:</b>	Rincer soigneusement la bouche. NE PAS faire vomir. Consulter un médecin.

**4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés:** Légèrement irritant pour la peau en cas d'exposition prolongée. Le contact du mélange avec les yeux peut causer de légères irritations.

#### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

<b>Dangers:</b>	Aucune mesure de précaution sanitaire spécifique n'est nécessaire dans les conditions normales d'utilisation.
<b>Traitement:</b>	Consulter un médecin en cas de symptômes.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

**Dangers d'Incendie Généraux:** Aucun risque exceptionnel d'incendie et d'explosion.

#### 5.1 Moyens d'extinction

**Moyens d'extinction appropriés:** En cas d'incendie, utiliser de la mousse, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou une brume d'eau.

**Moyens d'extinction inappropriés:** Ne pas lutter contre l'incendie au jet d'eau pour ne pas propager les flammes.

#### 5.2 Dangers particuliers

**résultant de la substance ou du mélange:** En cas d'incendie, des gaz dangereux pour la santé peuvent se former.

#### 5.3 Conseils aux pompiers

**Procédures spéciales de lutte contre l'incendie:** Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection.

**Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu:** Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection complète en cas d'incendie.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:** Éviter tout contact oculaire et tout contact cutané prolongé ou répété.

**6.2 Précautions pour la Protection de l'Environnement:** Éviter le rejet dans l'environnement. Ne pas contaminer les sources d'eau ou les égouts. Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

**6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:** Arrêter le débit de matière, si ceci est sans risque. Absorber le produit avec du sable ou un autre absorbant inerte.

**6.4 Référence à d'autres sections:** Voir l'équipement de protection individuelle à la Section 8.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage:

**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:** Assurer une ventilation efficace. Éviter le contact avec les yeux. Éviter le contact avec la peau. Aucune procédure particulière, mais une bonne hygiène personnelle est conseillée, surtout lors de la manipulation des produits chimiques. Respectez les consignes d'utilisation.

**7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités.:** Conserver à l'écart des matières incompatibles. Conserver dans le récipient d'origine hermétiquement fermé.

**7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s):** Pour nettoyer les surfaces dures avec une légère action abrasive

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de Contrôle Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle

Désignation chimique	Type	Valeurs Limites d'Exposition	Source
CALCIUM CARBONATE	VME	10,000000 mg/m3	La France. INRS, Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques (07 2012)

**8.2 Contrôles de l'exposition  
Contrôles Techniques  
Appropriés:** Aucune information disponible.

### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

**Informations générales:** Ne pas manger, ne pas boire ou ne pas fumer pendant l'utilisation. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Choisir l'équipement de protection conformément aux normes CEN en vigueur et en coopération avec le fournisseur de l'équipement de protection.

**Protection des yeux/du visage:** En cas de risque d'éclaboussures, porter des lunettes de sécurité ou un masque facial.

**Protection de la peau  
Protection des Mains:** Porter des gants de protection appropriés en cas de risque de contact avec la peau.

**Autres:** Aucune information disponible.

<b>Protection respiratoire:</b>	Sans objet compte tenu de la forme du produit.
<b>Mesures d'hygiène:</b>	Éviter le contact avec les yeux. Éviter le contact avec la peau. Se laver les mains soigneusement après manipulation.
<b>Contrôles environnementaux:</b>	Pas eFDS disponible

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

#### Aspect

<b>État:</b>	liquide
<b>Forme:</b>	liquide
<b>Couleur:</b>	Jaune
<b>Odeur:</b>	agrume - citron
<b>Seuil olfactif:</b>	Aucune information disponible.
<b>pH:</b>	10,00
<b>Point de congélation:</b>	< 0,00 ° C
<b>Point d'ébullition:</b>	> 70,00 ° C
<b>Point d'éclair:</b>	> 61,00 ° C
<b>Taux d'évaporation:</b>	Aucune information disponible.
<b>Inflammabilité (solide, gaz):</b>	Aucune information disponible.
<b>Limite supérieure d'inflammabilité (%):</b>	Aucune information disponible.
<b>Limite inférieure d'inflammabilité (%):</b>	Aucune information disponible.
<b>Pression de vapeur:</b>	Aucune information disponible.
<b>Tension de vapeur (air = 1):</b>	Aucune information disponible.
<b>Densité:</b>	Aucune information disponible.
<b>Densité relative:</b>	1,4200
<b>Solubilités</b>	
<b>Solubilité dans l'eau:</b>	Aucune information disponible.
<b>Solubilité (autre):</b>	Aucune information disponible.
<b>Coefficient de partition (n-octanol/eau):</b>	Aucune information disponible.
<b>Température d'auto-inflammabilité:</b>	Aucune information disponible.
<b>Température de décomposition:</b>	Aucune information disponible.
<b>SADT:</b>	Aucune information disponible.
<b>Viscosité:</b>	3.000,000 mm <sup>2</sup> /s
<b>Propriétés explosives:</b>	Non classé
<b>Propriétés comburantes:</b>	Aucune information disponible.

### 9.2 AUTRES INFORMATIONS

<b>Teneur en COV:</b>	Directive 2010/75/EU: 0,06 g/l ~0,01 % (calculé)
-----------------------	--

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

<b>10.1 Réactivité:</b>	Stable dans les conditions normales de température pour une utilisation recommandée.
-------------------------	--

<b>10.2 Stabilité Chimique:</b>	Ce produit est stable dans des conditions normales.
<b>10.3 Possibilité de Réactions Dangereuses:</b>	Aucune dans les conditions normales.
<b>10.4 Conditions à Éviter:</b>	Éviter tout chauffage ou contamination. Ne pas congeler.
<b>10.5 Matières Incompatibles:</b>	Acides forts. Combustibles forts. Bases fortes.
<b>10.6 Produits de Décomposition Dangereux:</b>	En cas d'incendie, des gaz toxiques (COx, NOx) peuvent se dégager.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### Informations sur les voies d'exposition probables

<b>Inhalation:</b>	Aucune dans les conditions normales.
<b>Contact avec la Peau:</b>	Légèrement irritant pour la peau en cas d'exposition prolongée.
<b>Contact oculaire:</b>	Peut entraîner une irritation passagère des yeux.
<b>Ingestion:</b>	Peut être ingéré par accident. L'ingestion peut provoquer irritation et malaises.

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

##### Ingestion

<b>Mélange:</b>	ETAmél: 26.313,020000 mg/kg
<b>Substance(s) spécifiée(s)</b> SODIUM C14-17 ALKYL SEC SULFONATE	Aucune information disponible.
C10 PARETH-3	Aucune information disponible.
PYRIDINE-2-THIOL 1- OXIDE, SODIUM SALT	LD 50 (Rat): 1.208,000000 mg/kg Résultat expérimental, Étude clé

##### Contact avec la peau

<b>Mélange:</b>	Non classé comme présentant une toxicité aiguë d'après les données disponibles.
<b>Substance(s) spécifiée(s)</b> SODIUM C14-17 ALKYL SEC SULFONATE	Aucune information disponible.
C10 PARETH-3	Aucune information disponible.
PYRIDINE-2-THIOL 1- OXIDE, SODIUM SALT	Aucune information disponible.

##### Inhalation

<b>Mélange:</b>	Non classé comme présentant une toxicité aiguë d'après les données disponibles.
-----------------	---

##### Substance(s) spécifiée(s)

SODIUM C14-17 ALKYL SEC SULFONATE C10 PARETH-3 PYRIDINE-2-THIOL 1-OXIDE, SODIUM SALT

Aucune information disponible.  
Aucune information disponible.  
Aucune information disponible.

#### **Toxicité à dose répétée**

**Mélange:** Aucune information disponible.

**Substance(s) spécifiée(s)**  
SODIUM C14-17 ALKYL SEC SULFONATE C10 PARETH-3 PYRIDINE-2-THIOL 1-OXIDE, SODIUM SALT

Aucune information disponible.  
Aucune information disponible.  
Aucune information disponible.

#### **Corrosion ou Irritation de la Peau:**

**Mélange:** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Substance(s) spécifiée(s)**  
SODIUM C14-17 ALKYL SEC SULFONATE C10 PARETH-3 PYRIDINE-2-THIOL 1-OXIDE, SODIUM SALT

Aucune information disponible.  
Aucune information disponible.  
in vivo (Lapin): Résultat expérimental, Étude clé

#### **Blessure ou Irritation Grave des Yeux:**

**Mélange:** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Substance(s) spécifiée(s)**  
SODIUM C14-17 ALKYL SEC SULFONATE C10 PARETH-3 PYRIDINE-2-THIOL 1-OXIDE, SODIUM SALT

Aucune information disponible.  
Aucune information disponible.  
in vivo (Lapin): Irritation qui a disparu dans les 14 jours. Cependant, les signes physiques et la mortalité produits par l'application indiquent que le matériau est toxique pour les lapins par cette voie.

#### **Sensibilisation**

##### **Respiratoire ou Cutanée:**

**Mélange:** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Substance(s) spécifiée(s)**  
SODIUM C14-17 ALKYL SEC SULFONATE C10 PARETH-3 PYRIDINE-2-THIOL 1-OXIDE, SODIUM SALT

Aucune information disponible.  
Aucune information disponible.  
Aucune information disponible.

#### **Mutagenicité des Cellules Germinales**

**In vitro**

**Mélange:** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Substance(s) spécifiée(s)**

SODIUM C14-17 ALKYL SEC SULFONATE Aucune information disponible.

C10 PARETH-3 Aucune information disponible.

PYRIDINE-2-THIOL 1-OXIDE, SODIUM SALT Aucune information disponible.

**In vivo**

**Mélange:** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Substance(s) spécifiée(s)**

SODIUM C14-17 ALKYL SEC SULFONATE Aucune information disponible.

C10 PARETH-3 Aucune information disponible.

PYRIDINE-2-THIOL 1-OXIDE, SODIUM SALT Aucune information disponible.

**Cancérogénicité**

**Mélange:** Aucune information disponible.

**Substance(s) spécifiée(s)**

SODIUM C14-17 ALKYL SEC SULFONATE Aucune information disponible.

C10 PARETH-3 Aucune information disponible.

PYRIDINE-2-THIOL 1-OXIDE, SODIUM SALT Aucune information disponible.

**Toxicité pour la reproduction**

**Mélange:** Aucune information disponible.

**Substance(s) spécifiée(s)**

SODIUM C14-17 ALKYL SEC SULFONATE Aucune information disponible.

C10 PARETH-3 Aucune information disponible.

PYRIDINE-2-THIOL 1-OXIDE, SODIUM SALT Aucune information disponible.

**Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Exposition Unique**

**Mélange:** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Substance(s) spécifiée(s)**

SODIUM C14-17 ALKYL SEC SULFONATE Aucune information disponible.

C10 PARETH-3 Aucune information disponible.

PYRIDINE-2-THIOL 1-OXIDE, SODIUM SALT Aucune information disponible.

**Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Expositions répétées**

**Mélange:** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Substance(s) spécifiée(s)**

SODIUM C14-17 ALKYL SEC SULFONATE  
C10 PARETH-3  
PYRIDINE-2-THIOL 1-OXIDE, SODIUM SALT

Aucune information disponible.  
Aucune information disponible.  
Aucune information disponible.

**Risque d'Aspiration**

**Mélange:** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Substance(s) spécifiée(s)**

SODIUM C14-17 ALKYL SEC SULFONATE  
C10 PARETH-3  
PYRIDINE-2-THIOL 1-OXIDE, SODIUM SALT

Aucune information disponible.  
Aucune information disponible.  
Aucune information disponible.

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

**Informations générales:** Contient une substance potentiellement dangereuse pour l'environnement. Les effets de ce produit sur l'environnement n'ont pas été testés.

**12.1 Toxicité****Toxicité aiguë****Poisson**

**Mélange:** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Substance(s) spécifiée(s)**

SODIUM C14-17 ALKYL SEC SULFONATE  
C10 PARETH-3  
PYRIDINE-2-THIOL 1-OXIDE, SODIUM SALT

Aucune information disponible.  
Aucune information disponible.  
LC 100 (Oncorhynchus mykiss, 96,0 H): 11,000000 µg/l (flow-through)  
Résultat expérimental, Étude clé

**Invertébrés Aquatiques**

**Mélange:** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Substance(s) spécifiée(s)**

SODIUM C14-17 ALKYL SEC SULFONATE  
C10 PARETH-3  
PYRIDINE-2-THIOL 1-OXIDE, SODIUM SALT

Aucune information disponible.  
Aucune information disponible.  
LC 50 (Daphnia magna, 48,0 H): 22,000000 µg/l (flow-through) Résultat expérimental, Étude clé

**Toxicité chronique****Poisson**

**Mélange:** Aucune information disponible.

**Substance(s) spécifiée(s)**

SODIUM C14-17 ALKYL  
SEC SULFONATE  
C10 PARETH-3  
PYRIDINE-2-THIOL 1-  
OXIDE, SODIUM SALT

Aucune information disponible.

Aucune information disponible.

Aucune information disponible.

**Invertébrés Aquatiques****Mélange:**

Aucune donnée.

**Substance(s) spécifiée(s)**

SODIUM C14-17 ALKYL  
SEC SULFONATE  
C10 PARETH-3  
PYRIDINE-2-THIOL 1-  
OXIDE, SODIUM SALT

Aucune information disponible.

Aucune information disponible.

Aucune information disponible.

**Toxicité pour les plantes aquatiques****Mélange:**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Substance(s) spécifiée(s)**

SODIUM C14-17 ALKYL  
SEC SULFONATE  
C10 PARETH-3  
PYRIDINE-2-THIOL 1-  
OXIDE, SODIUM SALT

Aucune information disponible.

Aucune information disponible.

Aucune information disponible.

**12.2 Persistance et Dégradabilité****Biodégradation****Mélange:**

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans ce mélange respecte(nt) les critères de biodégradabilité définis dans le Règlement (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres. Les autres composants de ce mélange sont soit environnementalement inertes ou soit absorbés dans les eaux usées et sédiments ou se dégradent en substances dont l'impact environnemental est susceptible d'être faible lorsque le mélange est utilisé comme recommandé.

**Substance(s) spécifiée(s)**

SODIUM C14-17 ALKYL  
SEC SULFONATE  
C10 PARETH-3  
PYRIDINE-2-THIOL 1-  
OXIDE, SODIUM SALT

Aucune information disponible.

Aucune information disponible.

70,000000 % Détecté dans l'eau. Résultat expérimental, Étude clé

**Rapport DBO/DCO****Mélange**

Aucune information disponible.

**Substance(s) spécifiée(s)**

SODIUM C14-17 ALKYL  
SEC SULFONATE  
C10 PARETH-3

Aucune information disponible.

Aucune information disponible.

PYRIDINE-2-THIOL 1-  
OXIDE, SODIUM SALT      Aucune information disponible.

### 12.3 Potentiel de Bioaccumulation

**Mélange:**      Ce produit n'est pas bioaccumulable.

**Substance(s) spécifiée(s)**

SODIUM C14-17 ALKYL      Aucune information disponible.  
SEC SULFONATE

C10 PARETH-3      Aucune information disponible.

PYRIDINE-2-THIOL 1-      Aucune information disponible.  
OXIDE, SODIUM SALT

**12.4 Mobilité dans le Sol:**      Aucune information disponible.

**Répartition connue ou prévisible entre les différents compartiments de l'environnement**

SODIUM C14-17 ALKYL      Aucune information disponible.  
SEC SULFONATE

C10 PARETH-3      Aucune information disponible.

PYRIDINE-2-THIOL 1-      Aucune information disponible.  
OXIDE, SODIUM SALT

**12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB:**      Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

SODIUM C14-17 ALKYL      Aucune information disponible.  
SEC SULFONATE

C10 PARETH-3      Aucune information disponible.

PYRIDINE-2-THIOL 1-      Aucune information disponible.  
OXIDE, SODIUM SALT

**12.6 Autres Effets Néfastes:**      Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**12.7 Informations supplémentaires:**      Aucune information disponible.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

**Informations générales:**      Eliminer le contenu/réceptacle conformément aux prescriptions locales pour l'élimination des déchets ménagers.

**Méthodes d'élimination:**      Le rejet, le traitement et l'élimination peuvent être soumis à des lois nationales, régionales ou locales.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

**ADR**

Non réglementé.

**ADN**

Non réglementé.

**RID**

Non réglementé.

**IMDG**

Non réglementé.

**IATA**

Non réglementé.

**14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC:** Non applicable

## RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:

#### Règlements UE

Règlement (CE) n° 2037/2000 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone: aucune  
Règlement (CE) n° 850/2004 concernant les polluants organiques persistants: aucune

Règlement (CE) no 689/2008 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux: aucune

Règlement (CE) n° 1907/2006, REACH, Annexe XIV Substance soumise à autorisation, et ses amendements: aucune

Règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe XVII, Substances soumises à restrictions de mise sur le marché et d'utilisation: aucune

Directive 2004/37/CE concernant la protection des travailleurs contre les risques liés à l'exposition à des agents cancérigènes ou mutagènes au travail.: aucune

Directive 92/85/CEE concernant la mise en oeuvre de mesures visant à promouvoir l'amélioration de la sécurité et de la santé des travailleuses enceintes, accouchées ou allaitantes au travail.: aucune

Directive 96/82/CE (Seveso III) concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses: aucune

RÈGLEMENT (CE) No 166/2006 concernant la création d'un registre européen des rejets et des transferts de polluants, ANNEXE II: Polluants: aucune

Directive 98/24/CEE concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail: aucune

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été mise en œuvre.

#### Règlements internationaux

Protocole de Montréal

Convention de Stockholm

Convention de Rotterdam

Protocole de Kyoto

## RUBRIQUE 16: Autres informations

Informations de révision: Sans objet.

## Références

PBT : substance persistante, bioaccumulable et toxique.  
vPvB : substance très persistante et très bioaccumulable.

## Principales références bibliographiques et sources de données:

Aucune information disponible.

## Texte des mentions H dans les sections 2 et 3

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H311	Toxique par contact cutané.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Informations de formation:** Aucune information disponible.

## Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 et ses amendements.

Aquatic Chronic 3, H412

**Classification DetNet -** Sans objet.

**Numéro d'enregistrement:**

**Date de Publication:** 01.04.2019

**FDS n°:**

**Avis de non-responsabilité:** Ces informations sont fournies sans garantie et sont censées être exactes. Les informations doivent fournir la base d'une détermination indépendante des méthodes pour assurer la sécurité des travailleurs et l'environnement.